

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 juin 2020

Réseau postal

La Poste sur le pas de la porte à St-Légier-La Chiésaz

Remettre une lettre ou un colis sur le pas de votre porte ? Ce sera possible grâce à la mise en place d'un service à domicile à St-Légier-La Chiésaz qui remplacera dès le 31 août 2020 la filiale postale traditionnelle. La Poste garantit et maintient ainsi dans cette localité un accès facile et rapide aux prestations postales.

À compter du 31 août 2020, grâce au service à domicile, les habitantes et habitants de St-Légier-La Chiésaz pourront recourir aux services de la poste directement depuis chez eux, auprès de leur facteur ou factrice lors de sa tournée. L'offre du service à domicile comprend tous les services demandés quotidiennement à l'office de poste actuel et il a déjà fait ses preuves dans plus de 1770 localités en Suisse. Les habitants de la localité pourront ainsi effectuer leurs transactions postales du lundi au vendredi sur le pas de leur porte. Une pratique bien connue des habitants des villages de la région, que ce soit Corseaux, Mont-Pèlerin ou Jongny.

Pourquoi un service à domicile ?

Les habitudes et modes de vie de nos clients évoluent : les SMS, e-mails et les nombreuses prestations en ligne supplantent les services postaux traditionnels. La filiale traditionnelle de St-Légier-La Chiésaz au cœur de la Riviera vaudoise, n'échappe pas à cette tendance. En effet, de 2016 à 2019, l'utilisation de la filiale enregistre un recul conséquent et régulier s'agissant notamment des versements en baisse de 14% et de 37% pour les lettres. C'est pourquoi cette filiale faisait partie des filiales à analyser dans la stratégie 2017-2020.

Environ dix jours avant la mise en place de cette solution, les clients recevront un courrier et l'écriteau avec le code à barres personnel qui leur permettra de signaler au facteur qu'ils souhaitent effectuer une transaction. Sur demande, il leur sera également possible de bénéficier d'une deuxième distribution gratuite des envois avisés à un jour déterminé.

Dialogues avec la Commune de St-Légier-La Chiésaz

La Poste a mis en œuvre les changements dans le cadre d'un dialogue étroit et transparent avec les autorités communales. Les dialogues menés avec la Commune ont permis de définir la meilleure solution pour toutes les parties en mettant en place une solution alternative et efficace répondant aux besoins des habitants de St-Légier-La Chiésaz. De plus, il a été convenu que si dans les deux ans suivant l'introduction du service à domicile, un partenaire adéquat et répondant aux critères de la Poste peut être trouvé, la Poste est prête à remplacer le service à domicile par une solution de filiale en partenariat.

Renseignements

Tiziana Boebner

Responsable communication pour les cantons de Vaud et Fribourg

076 459 84 31